



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. LAMONT voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 204 — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections/The Election Financing Amendment Act.*

Le débat se poursuit.

MM. BINDLE et LINDSEY, M^{me} MORLEY-LECOMTE ainsi que MM. WIEBE, SMITH (Southdale) et SWAN interviennent. M. MICKLEFIELD exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

L'Assemblée reprend le débat sur la proposition présentée par M^{me} LAMOUREUX :

Proposition n° 4 : Grève générale de Winnipeg

Attendu :

que la grève générale de Winnipeg a marqué l'histoire du Canada et a préparé le terrain pour les réformes futures dans le domaine du travail, ce qui a permis de créer des lieux de travail plus équitables et plus sécuritaires pour tous les employés;

qu'au fil des ans, les syndicats ont amélioré les conditions de travail, les avantages sociaux et les salaires des travailleurs manitobains, ce qui a assuré l'équité et a fait en sorte que les travailleurs se fassent entendre;

que la lutte pour l'équité n'a jamais été aussi importante étant donné que des milliers de travailleurs continuent de vivre dans la pauvreté au Manitoba même s'ils travaillent à temps plein;

que les syndicats ont constamment contribué au bien-être général de la société en appuyant plusieurs causes sociales,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à célébrer le 100^e anniversaire de la grève générale de Winnipeg de 1919 et à reconnaître sa signification historique et les progrès énormes réalisés en matière de réformes dans le domaine du travail au Manitoba et au Canada.

Le débat se poursuit.

MM. JOHNSON, LAMONT, ALTEMEYER, YAKIMOSKI, KINEW, JOHNSTON, ALLUM et MALOWAY ainsi que M^{me} SMITH (Point Douglas) interviennent. M^{me} FONTAINE exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M. SCHULER, *ministre de l'Infrastructure*, fait une déclaration au sujet du Jour de deuil.

M. LINDSEY fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. SMITH (Southdale) et SWAN, M^{mes} MORLEY-LECOMTE et LAMOUREUX ainsi que M^{me} la *ministre* COX font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à modifier la *Loi sur le temps réglementaire* en vue d'abolir l'heure avancée au Manitoba à compter du 4 novembre 2019, afin que le Manitoba reste à l'heure normale du centre (HNC) tout au long de l'année et à perpétuité. (A. Storoschuk, N. Paciorka, S. Plazid et autres)

M. ALLUM — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (D. Manapsal, A. Kokochinski, D. Patel et autres)

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (J. Kozak, M. McIvor, T. Yurkiw et autres)

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à rétablir les services d'obstétrique du Flin Flon General Hospital et à collaborer avec le gouvernement de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral afin de veiller à ce que ces services continuent d'être offerts à l'échelle régionale. (D. Vachon, M. Gaudet, D. Neubuhr et autres)

M. MARCELINO (Tyndall Park) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (O. Garcia, J. Kithithee, R. Monkman et autres)

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (J. Green, A. Walker, M. Anderson et autres)

M^{me} LATHLIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (I. Thiessen, P. Coro-Driedger, M. Ritchot et autres)

M. LAMONT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (P. Froese, S. Froese, A. Reimer et autres)

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* GOERTZEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 24 — *Loi corrective de 2019/The Minor Amendments and Corrections Act, 2019*.

Le débat se poursuit.

MM. SWAN, MALOWAY et MARCELINO (Tyndall Park) ainsi que M^{me} LATHLIN interviennent. M. ALLUM exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux au lundi 6 mai 2019, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger